

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 15 (1884-1886)

Artikel: Note sur la source de la Reuse et le bassin des Taillières
Autor: Jaccard, Aug.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-88224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTE SUR LA SOURCE DE LA REUSE

ET LE

BASSIN DES TAILLIÈRES

PAR M. LE PROF. D^r AUG. JACCARD

« Nous savons, à ne plus pouvoir en douter, que la Reuse vient du lac des Taillières, la Noiraigue de la vallée des Ponts, l'Orbe du lac de Joux. Il n'y a que la Serrières sur l'origine de laquelle on puisse conserver quelque doute. » — « Il est plus que probable que, par les grandes sécheresses, la Noiraigue, la Reuse, etc., ne débitent absolument que des eaux de marais. »

Ainsi s'exprimait, il y a vingt-cinq ans, notre regretté collègue, M. Desor. Il est assez surprenant de trouver ces affirmations catégoriques dans un travail qui a précisément pour but de démontrer l'existence de cavités spacieuses, de réservoirs naturels dans les massifs calcaires du Jura supérieur. Il est bien certain, en effet, que l'eau du lac des Taillières se rend à la source de la Reuse. Il l'est beaucoup moins que ce bassin soit la source initiale de la Reuse. Il en est de même pour les marais des Ponts; leur eau se rend à la Noiraigue, mais c'est leur attribuer une capacité d'emmagasinement trop grande que de poser

la probabilité presque absolue de la seconde proposition.

Quoi qu'il en soit, du reste, on conviendra qu'il était utile de profiter d'une occasion propice pour vérifier, par une observation sérieuse, les faits relatifs à la pénétration de l'eau et à l'alimentation des réservoirs de nos sources. Cette occasion s'est présentée récemment, et je me propose de vous en entretenir rapidement.

Le 28 décembre de l'année 1883, le Moulin du lac, c'est-à-dire l'usine établie sur l'entonnoir dans lequel s'engouffrent les eaux du lac des Taillières, était réduite en cendres. Le propriétaire s'empressa de fermer la vanne de l'écluse afin de ne pas perdre la force hydraulique et de la réserver pour le moment où il pourrait de nouveau l'utiliser. Pendant l'été, il dut, à diverses reprises, faire écouler l'eau qui envahissait les prairies riveraines. Il fit même surélever le barrage, afin d'augmenter le plus possible le volume de l'eau. Enfin, le 18 novembre, l'écluse étant fermée depuis trois mois, le niveau du lac paraissait invariable.

Que devenait, pendant ces trois mois, la source de la Reuse, privée de son alimentation ordinaire ? Son débit, réduit comme celui de la plupart des sources du Jura, avait considérablement diminué ; il était tombé à 600, 500, enfin à 400 litres par seconde, sans que personne songeât à se préoccuper de ce qui se passait au lac des Taillières.

Informé de ce qui précède, et d'accord avec M. G. Guillaume, conseiller d'État et chef du département des Travaux publics, je me rendis le jour précité à la Brévine, où je trouvai M. Grossen, le propriétaire du

Moulin-du-Lac. Il fut convenu que le jeudi 20 novembre, à huit heures du matin, l'écluse serait ouverte et livrerait passage à 200 litres d'eau par seconde pendant 24 heures. Je me rendis ensuite à Saint-Sulpice pour prévenir M. Dubied et son personnel, afin d'observer la crue de la rivière, ainsi que le chiffre d'augmentation du débit.

Le dimanche 23 novembre, M. Dubied me donnait fort obligeamment, sur le résultat de cette expérience, les renseignements que je résume comme suit :

Le jeudi 20, à huit heures du soir, soit 12 heures après l'ouverture de l'écluse, la crue se manifestait par un accroissement de 100 litres à la seconde, la Reuse ayant été ce jour-là à son plus bas débit connu, soit 360 litres par seconde. Vers le matin, l'augmentation était portée à 200 litres. Le samedi, le débit diminuait de 100 litres; le dimanche, on retombait à 400 litres. La demande de renouveler l'expérience ne fut pas agréée par le propriétaire, qui déclara ne vouloir donner l'eau que lorsque son usine, en reconstruction, serait en état de marcher, c'est-à-dire en janvier prochain.

Indépendamment d'un chiffre positif sur la durée du trajet souterrain de l'eau du lac à la source de la Reuse, cette expérience nous éclaire sur un point très important de l'hydrologie de notre pays, à savoir : *que les nappes lacustres du lac des Taillières, du lac de Joux, etc., n'ont point l'importance régulatrice ou de réservoirs d'alimentation qu'on se plaisait à leur attribuer. Cette propriété est acquise d'une manière indiscutable aux cavités souterraines de nos grands massifs de calcaire jurassique supérieur.*

Mais, observera-t-on, il serait possible que ce fus-

sent les grands marais du Cachot et de la Chatagne qui remplissent ce rôle, tout comme ceux de la Sagne et des Ponts à l'égard de la Noiraigue ? Sur ce point encore j'ai des observations positives à présenter.

En me rendant à la Brévine, à pied, je traversai les marais tourbeux depuis le Maix-Rochat, en observant les sources et les *emposieux*. Les premières, celles qui sortent de la bordure néocomienne, étaient très faibles, mais non taries ; quant aux fossés d'exploitation de la tourbe, ils ne montraient aucune trace d'écoulement de l'eau et même la plupart étaient à sec.

A la Brévine, où je m'étais proposé de tenter une expérience par la coloration de l'eau au moyen de la fluorescéine, je trouvai l'usine arrêtée depuis plusieurs semaines par le manque d'eau. Il y en avait pourtant dans l'étang, mais on réserve celle-ci en cas de sinistre, et après en avoir laissé écouler quelques centaines ou quelques milliers de litres, on referma l'écluse et je dus renoncer à continuer mon expérience.

Je dis continuer, car je venais d'avoir l'occasion de constater la puissance de coloration vraiment merveilleuse de la fluorescéine. Un demi-litre versé sur l'eau en mouvement l'avait rendue en totalité d'un vert d'émeraude intense et du plus bel effet. On pouvait aisément en juger, en raison du fait que l'orifice des entonnoirs, obstrué par des matériaux de toute nature, ne livrait passage à l'eau qu'avec une extrême lenteur, ce qui avait pour conséquence la formation d'une nappe tranquille comme celle d'un étang. Que sera-ce, lorsqu'au dégel l'eau se précipitera à travers le village vers la seule issue qui lui permette l'accès

des canaux souterrains ? Pour ma part, j'ai cru devoir encore une fois prévenir les intéressés de cet état de choses vraiment dangereux et auquel il importerait de remédier pendant qu'il en est temps.

Il me paraît inutile de m'étendre plus longuement sur ces observations, qui pourraient et devraient être continuées sur différents points de notre pays. La Commission des forces hydrauliques de la Reuse émettait, dans ses conclusions, l'avis suivant : « Il convient de mettre dès à présent à l'étude les questions préliminaires qui n'ont pas encore été traitées et qui doivent servir à préparer l'application des forces motrices de la Reuse au développement de la prospérité publique dans le canton de Neuchâtel. »

Au nombre de ces questions non résolues encore, je dois signaler celle du débit réel, en basses eaux, de la Reuse au Champ-du-Moulin ; on nous affirme qu'il n'est jamais au-dessous de 3000 litres par seconde. Or, lorsque la source de Saint-Sulpice est réduite à 400 litres, admettant le même chiffre pour la Noiraigue, il reste à déterminer d'où proviennent les 2200 litres d'écart ? — Des affluents, tels que le ruisseau de Longeaigue, le Sucre de Couvet ? mais ils sont à sec. — De sources invisibles, inconnues ? Mais il faudrait les découvrir, les observer. — Je m'en suis occupé la semaine dernière encore et, si mes collègues le voulaient bien, je préparerais, pour faire suite à celle-ci, une note que j'aurai soin d'adresser à temps pour la prochaine réunion de la Société.